

Erratum

Volume 11, numéro 3, été 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/85804ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (imprimé)

1929-5561 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(2017). Erratum. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, 11(3), 6–6.

Tous droits réservés © Ligue d'action nationale, 2017

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

suite de la page 5



l'héritage montréalais et aux critiques croissantes dont a été l'objet le mouvement progressiste, l'ouvrage explore quelques pistes susceptibles de mieux articuler, dans le respect de la spécificité locale, le devenir de la ville et son riche passé. On y trouve en quelque sorte le terreau dans lequel germera la révision de l'édition de 1994 de *Montréal en évolution*, publiée au Méridien.

La quatrième partie de l'ouvrage est en effet revue de manière significative en vue de cette réédition. Elle compte maintenant trois chapitres et permet le développement d'une analyse critique de ce que l'auteur qualifie d'années de rattrapage (\pm 1957-1973) et de réappropriation (\pm 1973 – 1993). Cet ajout substantiel reprend la manière et le ton de l'édition originelle. Le doctorant y a toutefois cédé la place à l'acteur impliqué dans certains dossiers – par exemple celui du Musée des beaux-arts – et au militant. Ce changement de statut est négocié avec une habileté certaine. Malgré la parution d'ouvrages nombreux et variés, *Montréal en évolution* aura confirmé en la circonstance son statut de seul ouvrage synthèse sur l'urbanisme et l'architecture de la métropole.

Vingt ans plus tard, un autre épisode de l'histoire de la métropole s'est conclu. À l'orée de ces deux décennies, la Ville de Montréal, dirigée par le RCM, avait adopté son premier plan d'urbanisme, cinquante ans après que sa charte ait été modifiée à cet effet. Si ce premier plan d'urbanisme avait suscité de grands espoirs, le passage à la mairie de Pierre Bourque (1994-2001) en fera déchanter plus d'un. Plusieurs reculs caractériseront le règne de cet émule de Jean Drapeau. La confusion consécutive aux fusions (2002) et défusions (2004) municipales et les trois mandats de Gérald Tremblay à la mairie de Montréal (2002-2012) n'arrangeront guère les choses.

LA QUATRIÈME ÉDITION

Pas étonnant en la circonstance que la quatrième édition de *Montréal en évolution*, parue à quelques mois du déclenchement des festivités du 375^e anniversaire de fondation de la ville, comporte un nouveau chapitre intitulé «Le tango». Sous la rubrique «La ville postmoderne», Marsan souligne d'entrée de jeu que la métropole, à l'instar des autres grandes villes, est confrontée à des défis en bonne partie inédits. Une croissance démographique anémique, le vieillissement de la population et l'émergence de nouvelles valeurs qui ont favorisé un regain d'intérêt pour l'espace sont cités.

L'auteur passe ensuite en revue une vingtaine de grands projets qui marquent tantôt des avancées – la Cité du Multimédia, le Quartier international, la place Simon-Valois, le Quartier des spectacles –, tantôt des reculs – autoroute Ville-Marie/rue Notre-Dame et échangeur Turcot, Griffintown, centres hospitaliers des universités McGill et de Montréal. La question du design urbain y est à l'honneur. Bien que présente dans le propos formulé lors de la réorganisation de la quatrième partie de l'ouvrage en vue de l'édition de 1994, celle-ci acquiert ici un statut qui témoigne d'une évolution certaine dans la conduite du projet urbain.

Comme il l'avait fait dans les versions antérieures de l'ouvrage, Marsan propose ensuite un examen de quelques réalisations architecturales, dont le siège social de la Caisse de dépôt et placement, le Musée des beaux-arts, la Grande Bibliothèque et la Maison de l'OSM. Ici aussi, il soutient que le bon – et parfois l'excellent – ne permet pas de faire oublier qu'il y a aussi du moins bon, voire du très douteux.

Comme c'était le cas pour le remaniement de la quatrième partie de l'édition de 1994, Jean-Claude Marsan doit parfois composer avec un double statut d'observateur et d'acteur. S'il s'en tire généralement bien, ceux qui ont suivi son parcours des dernières années pourront néanmoins percevoir en certaines occasions que le propos est teinté par quelques animosités interpersonnelles. La pertinence des analyses et des conclusions n'en n'est pas moins globalement fondée.

*

LE GRAND MONTRÉAL EN ÉVOLUTION

Marsan avait abordé, dès la première édition de son ouvrage, l'expansion de l'aire métropolitaine qu'alimente, entre autres et particulièrement après la Seconde Guerre mondiale, la croissance démographique, la valorisation de la propriété individuelle, la démocratisation de l'automobile, le déploiement des infrastructures autoroutières, ainsi que les changements dans les modes de production manufacturière et dans les pratiques de consommation. Dans le quinzième chapitre de l'édition de 2016, il évoque par ailleurs l'émergence, dans l'île ainsi qu'à Longueuil et à Laval, de sous-centres tertiaires, de même que l'exercice de planification réalisé par la Communauté métropolitaine et l'insertion d'une proposition de trame verte et bleue dans le Plan métropolitain d'aménagement et de développement. Malgré ces quelques allusions à une dynamique régionale, *Montréal en évolution* s'intéresse essentiellement à un territoire de quelque 200 km² adoptant la forme d'un demi-cercle de 8 km de rayon dont le centre correspond, grosso modo, à la place d'Armes.

Or, les quatre décennies qui séparent la première et la quatrième édition ont été caractérisées par une expansion considérable de l'aire métropolitaine. Défini par le gouvernement québécois, le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal couvre plus de 4 200 km². Anticipée dans le document *Montréal Horizon 2000*, l'intégration fonctionnelle croissante des villes satellites Lachute, Saint-Jérôme, Joliette, Berthier, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu et Valleyfield – accroît cette aire métropolitaine de plus de 2 000 km².

Cette croissance n'a pas qu'ajouté des kilomètres carrés aux superficies déjà urbanisées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Encore largement dépendantes de la ville-centre dans les années 1970, les banlieues de la région métropolitaine se sont en effet passablement transformées et ont gagné en autonomie. A un point tel qu'elles font désormais une vive concurrence à la ville-centre, tant en matière commerciale, culturelle et récréative qu'en ce qui concerne les pôles d'emplois et la démographie. Ce dont témoigne incidemment le recul continu du poids relatif du cœur de la métropole dans de nombreux domaines.

Cette évolution n'apparaît qu'en filigrane dans l'ouvrage. Elle n'en a pas moins eu un impact certain sur ce qu'est devenu le cœur de la métropole, comme le montrent, entre autres dossiers, la réflexion sur l'avenir de la rue Sainte-Catherine et les débats sur le Réseau électrique métropolitain de la Caisse de dépôt et placement. Mais elle s'est aussi traduite par une abondante production architecturale, paysagère et urbanistique qui reste globalement méconnue, tout en étant plus souvent qu'autrement réduite à quelques stéréotypes banlieusards.

Aussi doit-on se souhaiter que l'ouvrage phare de Jean-Claude Marsan soit une source d'inspiration pour un éventuel Grand Montréal en évolution, dont on comprend par ailleurs bien qu'il ne saurait être une simple transposition à l'échelle métropolitaine de ce qu'est Montréal en évolution. ♦

Erratum

Une erreur s'est glissée dans la présentation de l'auteur de *La charte de la langue française* Éric Poirier interviewé pour notre dernière livraison. Celui-ci n'est pas professeur de droit, mais chargé de cours et doctorant en droit.